

# CONSEIL MUNICIPAL

## Liste des délibérations examinées en séance<sup>1</sup> du lundi 10 février 2025

**Délibération n°001-2025 : Adhésion à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix -Maires pour la paix France**

Le conseil municipal, à la majorité, 24 voix pour et 5 voix se sont abstenues, ADOPTE.

**Délibération n°002-2025 : Signature de la charte « ville ambassadrice du don d'organes »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

**Délibération n° 003-2025 : Demande de mise en œuvre de protections sonores sur le tracé du LIEN**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

**Délibération n°004-2025 : Réhabilitation des granges en salle de spectacle - demande de subventions auprès de la Préfecture de l'Hérault au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2025, auprès du Conseil Régional Occitanie au titre de l'Aide aux équipements culturels et patrimoniaux structurants et auprès de Montpellier Méditerranée Métropole au titre du fonds de concours 2025– Approbation et autorisation de signature**

Le conseil municipal, à la majorité, 22 voix pour et 7 voix contre, ADOPTE.

**Délibération n°005-2025 : Débat d'Orientation Budgétaire/Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 - Présentation**

Le conseil municipal, à l'unanimité, PREND ACTE.

**Délibération n°006-2025 : Transformation de l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) métropolitain en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**

Le conseil municipal, à la Majorité, par 22 voix pour et 7 voix se sont abstenues, ADOPTE.

**Délibération n°007-2025 : Modification de la délibération n° 109 – Acquisition de la parcelle le Calvaire AZ 178 emplacement réservé au PLU 26a**

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

**Délibération n°008-2025 : Espaces naturels sensibles – Délégation du droit de préemption à Montpellier Méditerranée Métropole – Parcelle BL 42 - Richauda**

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE.

**Délibération n°009-2025 : Convention relative à la mise à disposition d'un cinémomètre à la commune de St Clément-de-Rivière**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

**Délibération n°010-2025 : Adhésion de la Commune à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) – Renouvellement de la convention pour la période 2025-2027 – Approbation et autorisation de signature**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

**Délibération n°011-2025 : Modification de la délibération portant délégations au Maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT)**

Le conseil municipal, à la majorité, 23 voix pour et 6 voix contre, ADOPTE.

**Délibération n°012-2025 : Convention partenariale d'objectifs et de moyens – Commune de Grabels – Micro-crèche gérée par l'Association Les petits Grabellois – Approbation et autorisation de signature**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

**Délibération n°013-2025 : Tableau des emplois – modification**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ADOPTE.

La séance a été clôturée à 22h16.

*<sup>1</sup> Pour répondre à la réglementation en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, concernant la gestion des actes et des assemblées, la liste des délibérations examinées et les procès-verbaux validés en séance sont consultables sur le site officiel de la commune [www.ville-grabels.fr](http://www.ville-grabels.fr) de manière permanente et gratuite.*